

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

SEPTEMBRE 2020

Déchèterie mobile

Elle aura lieu le **samedi 3 octobre**. Comme chaque année, elle se déroulera sur le stade en journée continue de 9h à 17h. Il sera mis en place la même organisation comme les autres années : Bennes pour l'ensemble des flux (tout-venant, déchets verts, gravats, cartons, ferraille, cartons mais aussi déchets électriques et déchets dangereux).

Un protocole COVID sera mis en place et sera respecté par les agents VAL ECO et les usagers de la déchèterie mobile.

Point lecture

Ouverture du point lecture à l'étage de la maison des associations le **samedi 3 octobre** de 10h à 11h30. Inscription et prêt gratuit. Masque obligatoire.

Travaux au bourg : 2^{ème} tranche rue du Moulin, à partir du 5 octobre durant 6 semaines

Une déviation pour les poids lourds sera mise en place durant toute la durée du chantier.

Aucun véhicule ne pourra stationner rue du Moulin pendant les travaux. Les véhicules stationneront sur le parking des écoles. La circulation pour les véhicules légers et les bus sur la rue du Moulin à Vent se fera par alternat.

Brûlage des déchets verts dans son jardin

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » sont considérés comme des déchets ménagers. A ce titre, il est interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue des tontes de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

A savoir : les déchets verts peuvent faire l'objet d'un compostage. (Composteurs en vente par le syndicat VAL ECO : vous pouvez vous procurer le bon de commande à la mairie ou le télécharger sur le site <http://www.valeco41.fr>. Pour plus de renseignements contactez VAL ECO au 02 54 74 62 53.) Les déchets verts peuvent être également déposés à la déchetterie de Mer ou déchetterie mobile lorsqu'elle est organisée sur Maves. La municipalité a, à nouveau sollicité VAL ECO pour organiser un point déchetterie permanent sur notre commune, en particulier pour les déchets verts.

De plus, il est constaté un certain nombre de dépôts sauvages de déchets verts sur des terrains au Bois Brûlé. En aucun cas il n'est toléré ces dépôts qui, une fois secs, peuvent être des départs d'incendie et polluent cet environnement. Des verbalisations seront dressées auprès des auteurs.



Repas des aînés

Compte tenu de la crise sanitaire, le repas des aînés, cette année, ne pourra pas être organisé et nous en sommes désolés. Cette après-midi de convivialité, chaleureuse et festive représentait pour nous tous un lien social attendu. Pour garder le caractère festif de cette fin d'année, la municipalité distribuera un colis, porté au domicile. Les modalités d'inscription seront adressées début octobre, avec retour en mairie, sous quinzaine. Si vous avez plus de 60 ans et que vous ne recevez pas l'information personnalisée, merci de vous signaler en mairie.

Bulletin municipal

Compte tenu de la crise sanitaire qui a impacté et continue d'impacter, les activités municipales et associatives, nous distribuerons le prochain bulletin courant décembre

Aboiements de chiens

Pour la tranquillité du voisinage, il est demandé aux propriétaires des animaux, de gérer en journée comme la nuit, les aboiements des animaux et de prendre toutes les dispositions pour réserver le repos des habitants.

Les portes de l'emploi - Communauté de communes Beauce Val de Loire

- Conducteur d'engins sur pelles et niveleuse - St Léonard en Beauce - CDI
- Couvreur zingueur - Chantiers dans un rayon de 40 kms autour de Josnes - CDI
- Technicien d'atelier - Vente et location de camping-cars et véhicules de loisirs - Morée - CDI
- Préparateur véhicules de loisirs - Vente et location de camping-cars et véhicules de loisirs - Suèvres - CDI

https://www.beaucevaldeloire.fr/Economie/Portes_de_l_Emploi.html

Contact : Mme Annie GONCALVES MARTIN - Les portes de l'emploi

1 rue Fortineau à MER - ☎ 0254813769

Permanences sans rendez-vous le lundi de 14 h 00 à 17 h 00 et

le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 - venir muni d'un CV.

Le service jeunesse de la communauté de communes Beauce Val de Loire recherche des animateurs pour encadrer les groupes en ALSH les mercredis et les vacances scolaires. Plus d'infos : alsh.mer@beaucevaldeloire.fr ou 0254333842

